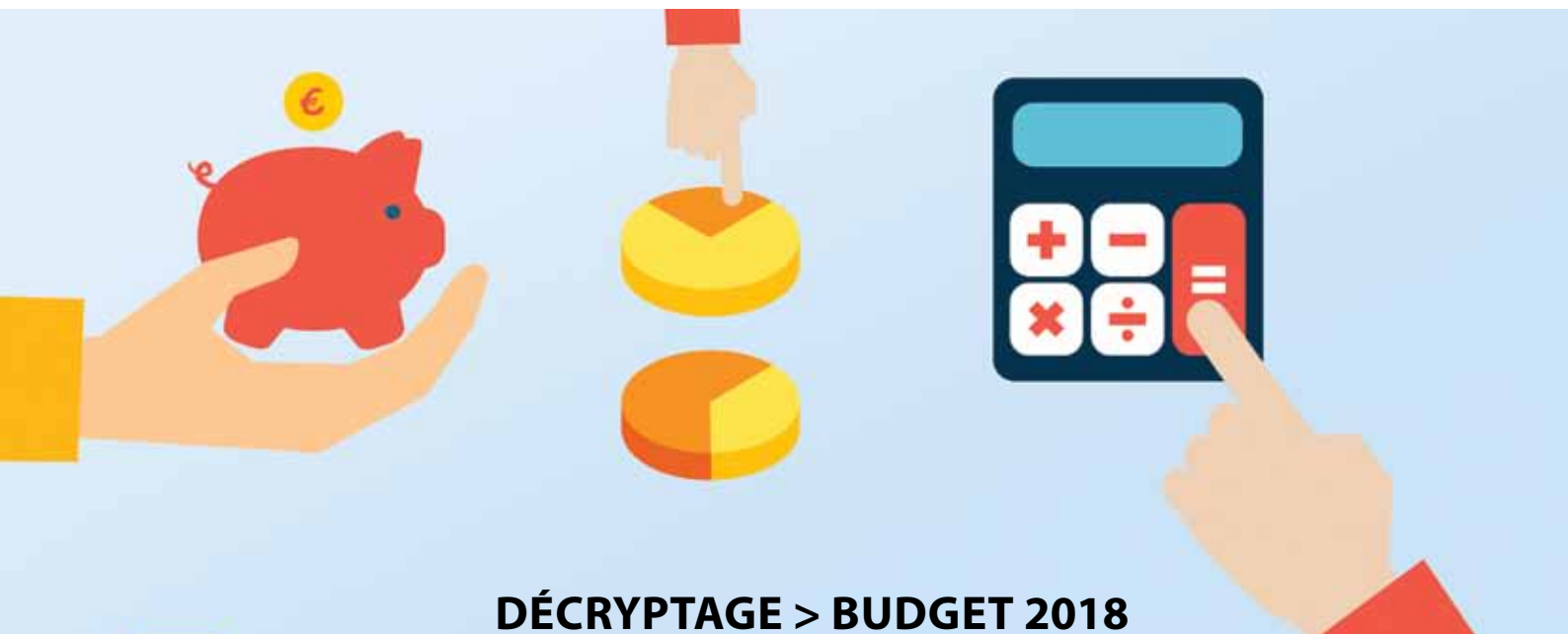




Saint-Mammès Informations



DÉCRYPTAGE > BUDGET 2018

Une situation financière solide



ENFANCE JEUNESSE

Les nouveaux horaires

SOLIDARITÉ

Prévention Canicule :
S'inscrire sur le registre
des personnes fragiles

AGENDA

Cet été, ne manquez pas
la fête patronale

ÉDITO



PORTFOLIO / RETOUR EN IMAGES



Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers Mammésiens,

Comme vous pourrez le voir, nous présentons un budget maîtrisé qui permet d'envisager une reprise des investissements qui doivent être, là encore, maîtrisés. C'est pourquoi en 2018, nous allons :

- poursuivre le désendettement pour préparer l'avenir,
- valoriser le lien social et les actions intergénérationnelles en soutenant les associations,
- garantir l'accès à des services de qualité.

Les efforts que nous réalisons chaque jour, chaque euro économisé, permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Nos moyens sont étriqués et les différentes réformes depuis 2012 sont venues perturber notre approche de la construction du budget.

Une fois de plus, il y a peu de temps, de nouvelles réformes sont venues renforcer nos incertitudes. Mais soyez en sûrs, une fois de plus, nous y ferons face... pour préserver votre qualité de vie et vos services publics municipaux.

Bonne lecture et bon été à tous !

Yves BRUMENT, Maire de Saint-Mammès



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL, ET DES LAURÉATS DU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS - MARS 2018



DÉJEUNER DES SÉNIORS - MARS 2018

SOMMAIRE

PORTFOLIO	2 & 3
BUDGET 2018	4 & 5
ENFANCE / JEUNESSE	6
SOLIDARITÉ	7
ENVIRONNEMENT	8
DÉVELOPPEMENT LOCAL	9
ASSOCIATIONS	10
AGENDA / ÉTAT-CIVIL	11
VOS PLUS BELLES PHOTOS	12



VISITE DE LA MAIRIE PAR UNE CLASSE DE CE1 - MARS 2018



ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL : DANSE - MARS 2018

Saint-Mammès Informations n°75 - juin, juillet et août 2018

Directeur de la publication : Yves BRUMENT / Conception et

rédaction : Mairie de Saint-Mammès

Impression : Imprilith / Tirage : 1600 ex., encres végétales, papier recyclé

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès, Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès, Pixabay, Freepik, Théoréma, Cédric PIAT, Michael MILLET, Estelle PAPELIER.

Site internet : www.saint-mammès.com / Courriel : accueil@saint-mammès.com



Retrouvez les derniers S.M.I.
en scannant ce QR code.



19 mars : Commémoration du cessez-le-feu en Algérie



29 avril : Cérémonie du Souvenir des victimes et héros de la Déportation



8 mai : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



RALLYE DE PÂQUES - AVRIL 2018



CHASSE AUX OEUFS À L'EHPAD - AVRIL 2018



ANIMATION BARBE À PAPA À LA CANTINE AVRIL 2018



NETTOYAGE DE PRINTEMPS - AVRIL 2018



SALON DE PEINTURE - AVRIL 2018



SAINT-MAMMÈS FÊTE SON CARACTÈRE - MAI 2018



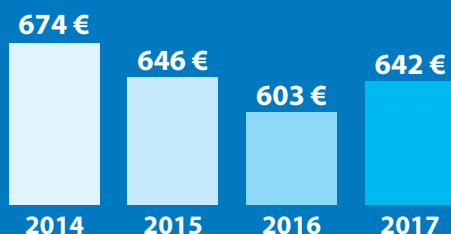
Budget 2018 : une situation financière saine qui

INDICATEURS À MI-MANDAT UNE GRANDE STABILITÉ FINANCIÈRE...

Moyenne départementale en 2017

pour les communes de même catégorie

768 €



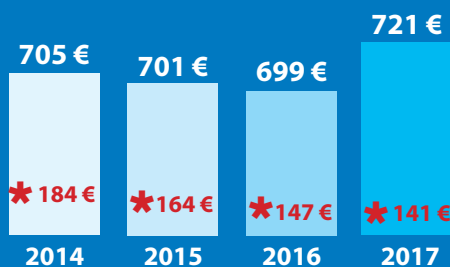
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant à Saint-Mammès

...MALGRÉ DES RECETTES BIEN EN DEÇA DE CELLES DE NOS VOISINS

Moyenne départementale en 2017

pour les communes de même catégorie

957 €



Recettes réelles de fonctionnement par habitant à Saint-Mammès

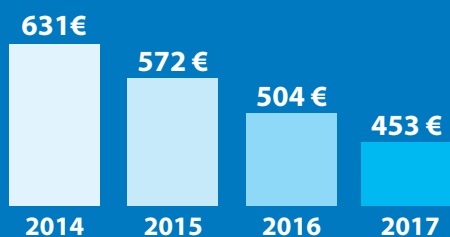
* Dotations de l'État par habitant

UN DÉSENDETTEMENT EFFECTIF

Moyenne départementale en 2017

pour les communes de même catégorie

721 €



Encours de la dette par habitant à Saint-Mammès



La Commune de Saint-Mammès entame, avec le budget 2018, la deuxième moitié du mandat 2014-2020.

Les efforts importants réalisés depuis plusieurs années permettent de disposer de ressources suffisantes pour financer de nouveaux travaux.

La commune présente une situation financière solide malgré les contraintes budgétaires toujours importantes et les dégâts causés par les deux épisodes de crues exceptionnelles en 2016 et 2018.

Les choix budgétaires de ces dernières années et la gestion rigoureuse des services offrent, dès aujourd'hui, des marges de manœuvre qui permettent d'envisager l'avenir sereinement. Ces efforts doivent être poursuivis pour faire face aux diverses réformes qui impactent les collectivités et leur autonomie financière.

Les efforts en termes de fiscalité contribuent également à maintenir les dotations de l'État dont les variations dépendent, pour partie, de l'effort fiscal consenti par les contribuables locaux.

C'est pourquoi cette année, compte tenu de l'évolution des prix des biens et services, des besoins à couvrir dans le cadre du budget et de l'incertitude concernant l'évolution du FPIC (le Fond National de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales), les taux d'imposition augmenteront très légèrement en 2018 (+ 0,3%).

Voici les taux votés en Conseil Municipal pour l'année 2018 :

- ▶▶ Taxe d'habitation : 15,68% (contre 15,63% en 2017)
- ▶▶ Taxe sur le foncier bâti : 27,54% (contre 27,46% en 2017)
- ▶▶ Taxe sur le foncier non bâti : 57,58% (contre 57,41% en 2017)

Ceux-ci restent tout de même bien loin derrière la moyenne départementale des communes de même taille.

RÉSULTATS 2017

Les économies réalisées sur le budget 2017 permettent de reporter en 2018, au sein du budget primitif :

▶▶ **386 000 € en fonctionnement**

▶▶ **249 000 € en investissement**

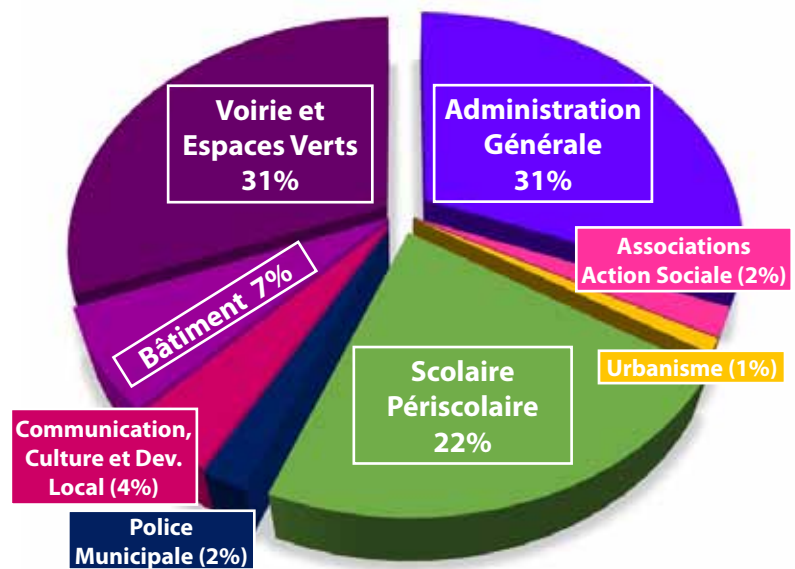
permet une reprise maîtrisée des investissements

LE BUDGET DE SAINT-MAMMÈS EN 2018 : 3 713 510 €



Cette année 2018 verra la réalisation de nombreux projets, pour certains commencés en 2017, dans différents domaines tels que la voirie, la culture, le développement local, le sport, l'entretien des bâtiments communaux, le cimetière...

Ci-contre, vous trouverez la répartition du budget de la commune (investissement et fonctionnement liés) par type de dépense, et ci-dessous, quelques exemples de projets.



TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ HANDICAP DANS LES ÉCOLES



AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU TERRAIN MULTISPORT



CIMETIÈRE : RELEVAGE DE CONCESSIONS ET FIN DE L'OPÉRATION D'EXTENSION DU COLOMBARIUM

ET AUSSI :

- » Élagages,
 - » **Entretien du terrain de football** (entraînement et honneur),
 - » **Prestations diverses** d'éclairage public,
 - » **Musée** en plein air Sisley (projet culturel),
 - » **Entretien** courant des bâtiments,
 - » **Entretien** courant voirie et réseaux,
 - » **Réalisation du terrain** multisports (fin des travaux),
 - » **Mobilier** pour les écoles,
 - » **Acquisition de véhicules** : police municipale et camion,
 - » **Achat d'une œuvre d'art** au Salon de Peinture
- Voirie :**
- » Remplacement éclairage public dans certaines rues,
 - » Reprofilage entrée place de la Bosse,
 - » Réfection rue des Nanchons,
 - » Création de trottoirs bas rue du Port de la Celle,
 - » **Investissement dans les bâtiments** : blocs sécurité, réfection peinture dans les écoles,
 - » **Bornes d'alimentation** en fluides des quais de Seine,
 - » **Maîtrise d'œuvre** projet rue du Port de la Celle.



Nouveaux horaires scolaires / périscolaires

Avec le passage à la semaine des 4 jours, les écoles et les services périscolaires ont dû revoir leurs horaires de fonctionnement. Ainsi, pour vous les présenter, vous trouverez ci-dessous les journées types des enfants inscrits à l'école maternelle et aux écoles élémentaires de Saint-Mammès.

ÉCOLE MATERNELLE

À partir de 7h et jusqu'à 8h15

Arrivée échelonnée au service périscolaire. Je peux être accueilli au service périscolaire à l'école maternelle sur fond de musique calme, pour un réveil tout en douceur.

8h15

Ouverture des portes de l'école et accueil par les enseignants. La classe débute à 8h25.

11h45

Fin de ma matinée d'école. Soit un adulte vient me chercher, soit je me rends au restaurant scolaire, encadré par le personnel communal.

Au retour du restaurant scolaire :

- si je suis en petite section, je fais une sieste réparatrice et, à mon réveil, je retrouve mon enseignant jusqu'à la fin de la journée d'école (16h25).

- si je suis en moyenne ou grande section, je participe au temps calme, puis, à 13h45, je retourne dans ma classe.

13h35

Ouverture des portes de l'école et accueil par les enseignants. La classe reprend à 13h45.

16h25

L'école est finie. À partir de ce moment-là, un adulte peut venir me récupérer, ou alors je vais prendre le goûter au service périscolaire avec les animateurs. Des activités ludiques me seront proposées jusqu'à 19h.

Départ échelonné entre 16h25 et 19h.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

À partir de 7h et jusqu'à 8h20

Arrivée échelonnée au service périscolaire. Je peux être accueilli au service périscolaire à l'école élémentaire Henri GEOFFROY, même si je suis un élève de l'école Benoît PLASSARD : je serai alors accompagné à l'école par les animateurs.

8h20

Ouverture des portes de l'école et accueil par les enseignants. La classe débute à 8h30.

11h50

Fin de ma matinée d'école.

- soit je rentre chez moi ou chez des proches pour le déjeuner,
- soit je me rends au premier service du restaurant scolaire, encadré par le personnel communal,
- soit je reste au sein de mon école, surveillé par les animateurs, et j'attends le deuxième service.

13h40

Ouverture des portes de l'école et accueil par les enseignants. La classe reprend à 13h50.

16h30

L'école est finie. Si je suis inscrit au service périscolaire, je vais prendre le goûter, que mes parents m'auront préparé, avec les animateurs. Des activités ludiques me seront proposées jusqu'à 19h.

Départ échelonné entre 16h30 et 19h.

N.B : l'aide au devoir ne sera plus organisée à partir de septembre 2018.



Reconduction du dispositif "Mes premiers pas à l'école maternelle"

À la rentrée 2018 - 2019, Saint-Mammès proposera, comme l'année précédente, avec le concours de l'Education Nationale, le dispositif « Mes premiers pas à l'école maternelle ».

Celui-ci consiste à préparer l'entrée des nouveaux élèves de petite section de maternelle en aménageant les modalités de scolarisation des premiers jours de septembre (intégration en douceur par tranche horaire le lundi et le mardi de la rentrée).

Ce dispositif s'appuie sur les résultats de la recherche sur le développement du cerveau, la psychologie de l'enfant et les sciences du comportement.





Canicule : se protéger des fortes chaleurs de l'été

L'été qui arrive, avec son ciel bleu et ses fortes chaleurs, est synonyme de réjouissance, la plupart du temps. Cependant, il ne faut pas oublier que les fortes températures peuvent être dangereuses pour la population, et plus particulièrement pour les personnes à risque.

Personnes âgées, isolées ou handicapées : s'inscrire sur le registre communal

Il est extrêmement important que les personnes fragilisées ou leur entourage se fassent connaître auprès du C.C.A.S. de la mairie de Saint-Mammès pour figurer sur le registre communal. Les équipes de la mairie pourront ainsi s'informer de leur état de santé en cas d'événements climatiques exceptionnels, et, le cas échéant, pourront leur venir en aide. Si vous vous sentez isolé, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre :

- en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la mairie : www.saint-mammès.com rubrique Social,
- ou tout simplement en prenant rendez-vous avec le C.C.A.S. de Saint-Mammès : 01 64 23 56 64.

Des tiers (famille, amis, voisins), à la condition que la personne concernée ou son représentant légal n'y soit pas opposé, peuvent aussi demander l'inscription de ces personnes.

S'inscrire sur le registre communal est un réflexe capital,

tout comme le fait de s'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragilisées : ces gestes d'aide mutuelle peuvent s'avérer décisifs.

Conseil de prévention pour tous, et tout particulièrement pour la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap

Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante ;
- éviter les efforts physiques ;
- ne pas boire d'alcool ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.
- ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Violence conjugale : présentation de Solidarité femmes – le Relais 77

La violence conjugale est un véritable fléau : 1 femme sur 10 en est victime. L'association " Solidarité femmes – le Relais 77 " développe des actions spécifiques visant à lutter contre ce fléau, à protéger les victimes et les aider dans leur reconstruction.

Écoute téléphonique, entretien sur rendez-vous (à Provins, Fontainebleau ou Nemours), actions collectives (groupes de parole, emplois, logements, loisirs...) accueil de jour (accès cuisine, laverie, salle de bain...), mais aussi accueil et accompagnement des enfants exposés à la violence conjugale, mise en sécurité et hébergement des victimes de violences conjugales et leurs enfants, accompagnement social lié au logement... voici autant d'actions que mène l'association auprès des personnes victimes de violence conjugale.

L'association propose également des actions d'information, de formation et de prévention auprès des professionnels et des partenaires, afin d'améliorer la connaissance des violences conjugales.



Pour contacter le relais le plus proche de l'association :

La Maison des Femmes – Le Relais,
5 avenue du Général de Gaulle,
77 130 Montereau-Fault-Yonne
Mail : antenne.sud@lerelais77.fr
Tél. public : 01 60 96 95 94
Tél. partenaires : 01 60 96 95 95



Le fauchage tardif

Les jachères fleuries et les fauches tardives font partie du paysage de Saint-Mammès depuis plusieurs années maintenant. Elles se trouvent aux abords des équipements municipaux générant du passage et sur les lieux touristiques, au rucher pédagogique ou encore sur le parcours du Port de la Celle.

Certains pensent qu'il s'agit d'un manque d'entretien... pas du tout ! C'est au contraire un choix délibéré de la municipalité.

En effet, du point de vue de la biodiversité, le fauchage est souvent l'un des meilleurs moyens de gérer une zone enherbée. Le fait de laisser se développer la végétation naturelle, sans rien planter ni semer, évite de travailler le sol et donc de perturber la petite faune qui s'y trouve et qui est nécessaire aux écosystèmes.

De plus, en ne plantant rien et en réduisant les interventions, on diminue l'empreinte écologique de la gestion. Autrement dit, le fauchage réduit les pollutions liées aux déplacements et aux interventions. En plus, on réduit les déchets verts !

Ce fauchage tardif fait partie intégrante de la politique environnementale menée par la commune, qui a déjà signé la charte de la biodiversité avec Aquitaine en 2010 et avec Seine-et-Marne Environnement en 2013. La commune a ainsi supprimé l'usage des produits phytosanitaires, ne désherbe plus chimiquement, limite l'arrosage et récupère l'eau de pluie.



Villes et Villages Fleuris : c'est l'heure des inscriptions

Vous aimez fleurir votre jardin, votre balcon, votre commerce ? Parents, enfants, grands-parents et commerçants, vous êtes tous invités à participer au Concours des Villes et Villages Fleuris et ainsi contribuer à l'embellissement de votre village !

Il vous suffit de fleurir votre habitation tout en pratiquant les éco-gestes.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie jusqu'au 15 juin ou par mail à l'adresse :

accueil@saint-mammes.com



Les Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC

Gratuites pour tous, venez visiter les installations de traitement des déchets ménagers à Vaux-le-Pénil **le samedi 2 juin 2018 de 10h à 17h**. Au programme cette année :

- **la Smoothie Party** : venez confectionner et déguster des jus de fruits et légumes mixés et découvrez toutes les astuces du Lombric pour réduire le gaspillage alimentaire.

- **un village d'enfant** : venez jardiner au stand potager, jouer à la pêche aux canettes pour tenter de gagner de nombreux cadeaux ou encore participer aux ateliers d'arts créatifs et de confection de jouets en bois tout au long de la journée !

- **rencontrez le dessinateur du Lombric** :

Vittorio LEONARDO, et profitez-en pour lui demander une petite dédicace...

- **un grand quiz** pour tenter de gagner de beaux cadeaux.

- **des composteurs vendus à moitié prix** (selon son lieu d'habitation).

- **une distribution gratuite de compost**.

- **un stand dédié aux clichés de l'exposition « Vie d'Ordure »** réalisée en partenariat avec le Collectif Image sera proposé.

Et bien-sûr le public pourra, comme chaque année, visiter librement le centre de tri des emballages et l'unité de valorisation énergétique et poser toutes ses questions aux professionnels présents ce jour. Restauration sur place.



Économie locale : 3 nouveaux artisans à Saint-Mammès

Estelle, coiffeuse à domicile

Diplômée de coiffure depuis plus de 30 ans, Estelle, habitante de Saint-Mammès, vous propose désormais ses services de coiffeuse à domicile.

Elle vous fait profiter de son expérience, des techniques qu'elle maîtrise : coloration, mèches, balayage, permanente..., de son matériel professionnel, mais aussi des produits anti-âge sans ammoniaque qu'elle utilise, et qui couvrent à 100% les cheveux blancs.



Du lundi au samedi (sauf mercredi après-midi), Estelle se déplace dans un rayon de 10 kilomètres pour s'occuper aussi bien des femmes, que des hommes et des enfants, dans une ambiance conviviale et détendue. Vous pouvez la contacter au 06 28 13 62 63, ou par mail :

aupresdevous77@gmail.com.

Vous pouvez également consulter le site internet :

www.aupres-de-vous.stiew.com.

Michael, artisan couvreur



Michael MILLET, artisan couvreur, zingueur ayant plus de 20 ans d'expérience, vous propose ses services.

Nettoyage de couverture, pose de fenêtre de toit, n'hésitez pas à le contacter pour établir un devis.

michaelmillet77@gmail.com
06 31 42 96 03

Cédric, électricien

Titulaire d'un B.E.P. électrotechnique et bénéficiant de plus de 13 ans d'expérience dans ce secteur, Cédric, mammésien, vient de lancer sa petite entreprise.

Électricité générale, automatisme, interphone audio et vidéo, contrôle d'accès, motorisation de portail : Cédric se tient à votre disposition pour un devis.



Pour le contacter : 06 17 22 12 03 / cedelec77@gmail.com

15 et 16 septembre Les journées du patrimoine 2018



Cette année, les journées du patrimoine se dérouleront les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018.

Vous pourrez entrer librement et gratuitement dans les lieux qui caractérisent la commune, pour des visites guidées inoubliables.

En effet, une fois par an pour cet évènement, la péniche « Jonor » ouvre ses portes. Une occasion unique de découvrir cet élément du patrimoine mammésien, qui, en plus d'être extrêmement bien conservé, abrite des trésors liés à l'histoire de la batellerie. Cette visite est organisée en partenariat avec des mariniers retraités bénévoles qui vous diront tout de leur ancien métier.



À ne pas manquer également, le rucher pédagogique, où petits et grands pourront approcher des abeilles et en savoir plus sur leur vie, leur organisation, leur rôle...

Enfin, un autre élément essentiel du patrimoine mammésien sera ouvert au public : l'église romane. Des visites guidées auront lieu en continu.

Mais la municipalité est également en train de vous préparer un programme plein de surprises, avec de nombreuses animations : expositions, ateliers découverte... Restez à l'écoute, vous serez informés très prochainement.



Programme Festi'val en Seine



Pour sa quatrième édition, Festi'val en Seine, désormais incontournable festival Rock (mais pas que !) en Seine-et-Marne, se produira les 16 et 17 juin 2018 dans un cadre idyllique, à la confluence de la Seine et du Loing, Place de la Bosse à Saint-Mammès.

Cette nouvelle édition remettra au goût du jour ce qui a fait le succès des dernières éditions, à savoir :

- **une programmation originale** avec pour mot d'ordre « de l'éclectisme aux confluences du Rock » (Pop-Rock, Reggae, Funk, Indi Pop, Boppin'Swing, Folk, Rock Metal, Blues),
- **des artistes en live** à venir découvrir comme bon vous semble : concert 100% gratuit,
- **un véritable petit village** où règne une incroyable convivialité : des stands marchands, buvette, alimentation...

Mais aussi des nouveautés pour enchanter petits et grands

- **des animations pour enfants** : structure gonflable, trampoline...
- **une animation DJ** entre les plateaux des différents artistes,
- **une grande tombola** qui permettra de gagner deux guitares dédiées par les artistes présents au Festival.

Le Festi'val en Seine vous réserve encore plein d'autres surprises alors, les 16 et 17 juin prochain, c'est à Saint-Mammès qu'il faudra être ! Ouverture des portes samedi 16 juin à 13h et dimanche 17 juin à 11h. **Entrée libre.**

Une exposition pour le centenaire de 14/18

Les deux associations patriotiques mammésiennes : l'Amicale des Anciens d'Algérie et l'Amicale des Anciens Combattants, se réunissent à l'occasion du centenaire de la signature de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Ainsi, ils vous proposeront **une exposition les samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018**, en salle du Conseil de la mairie de Saint-Mammès, autour de la "Grande Guerre".

Si vous disposez d'objets, de souvenirs, de photographies, de trophées datant de cette période, n'hésitez pas à contacter Monsieur KRUPNICKI au 09 65 22 23 71. Merci d'avance pour votre participation !



Les ateliers théâtre de Theôrêma en spectacle



Pascal Cardon et les artistes en herbe des ateliers théâtre de l'association Theôrêma vous convient à leur spectacle de fin d'année, **le samedi 9 juin 2018.**

Ce jour, deux spectacles originaux à partir de saynètes seront présentés, à 14h30 (atelier des 6-9 ans et des 10-13 ans) et à 20h30 (atelier des 10-13 ans et des 14-18 ans).

À cette occasion, vous pourrez découvrir une partie du travail effectué par les enfants et les adolescents. Ces ateliers se déroulent depuis 2002 d'octobre à juin, le mercredi après-midi à la MLC de Saint-Mammès.

Ce spectacle qui clôt l'année scolaire est une belle opportunité pour découvrir le monde joyeux et surprenant du théâtre ! Spectacles gratuits. Maison des Loisirs et de la Culture, 49 rue Victor Hugo. Plus de renseignements au 06 88 32 02 57.



SAMEDI 2 JUIN - 14H

BALADE GUSTATIVE

Organisée par le Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès.
06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.



SAMEDI 9 JUIN - 20H30

THÉÂTRE

Organisé par Théôréma. **Maison des Loisirs et de la Culture.** 06 19 27 32 54 (voir p.10).

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN

FESTIVAL EN SEINE

Organisé par l'Association Festi'Val en Seine. **Place de la Bosse.** 06 75 31 28 68. (voir p.10).

LUNDI 18 JUIN À 17H30

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Organisée par la Mairie. **Monument aux Morts.** 01 64 23 39 41.



SAMEDI 11 -> DIMANCHE 19 AOÛT

FÊTE FORAINE

Quai de Seine et Place de la Bosse.

01 64 23 39 41.



MERCREDI 15 AOÛT - À PARTIR DE 14H
COURSE CYCLISTE

Organisée par le Vélo Club. **Rues de Saint-Mammès.** 06 47 68 67 52.

SAMEDI 18 AOÛT - 22H30

FEU D'ARTIFICE

Organisé par la Mairie. **Quai de Seine.**
01 64 23 39 41.



SAMEDI 25 AOÛT - 14H

CONCOURS DE PÉTANQUE

Organisé par le Comité des Fêtes du Village de Saint-Mammès. **Aire du bord de Seine, chemin des Prés.** 14h.
06 71 35 12 72 ou 07 68 29 48 72.



**SAMEDI 1ER SEPTEMBRE :
NE MANQUEZ PAS
LE VIDE-GRENIER**

Le traditionnel vide-greniers de Saint-Mammès aura lieu **samedi 1^{er} septembre 2018**, le long du quai de Seine, au bord de l'eau.

Un agréable moment, qui sera tout autant apprécié des promeneurs que des chineurs !



ÉTAT-CIVIL / FÉVRIER, MARS, AVRIL 2018



NAISSANCES

- ★ Loriane SAMOEY le 6 décembre 2017 (régularisation)
- ★ Giulia TAILLEMITE le 25 janvier 2018 (régularisation)
- ★ Tim MUZEAU le 29 janvier 2018 (régularisation)
- ★ Maia PEARD PERAZZI le 7 février 2018
- ★ Léo VANDENBOOMGAËRDE BARILLER le 17 février 2018
- ★ Zoé HAMEL le 20 février 2018
- ★ Naëlle BARACH le 4 mars 2018
- ★ Victoire VANDEWALLE le 6 mars 2018
- ★ Kéo SERY le 11 mars 2018
- ★ Azra DIGBEU le 20 mars 2018
- ★ Anatole BARRAULT GUEBIN le 26 mars 2018
- ★ Romy DUFAUD HUON le 29 mars 2018

MARIAGES

- ♥ Jonathan MARQUES et Pauline BESCOND le 21 avril 2018

DÉCÈS

- Suzanne CHASSET Veuve BOYET le 20 janvier 2018 (régularisation)
- Josian ROUSSEAU le 22 janvier 2018 (régularisation)
- Eliane BLANCHON Veuve LELONG le 1^{er} février 2018
- Eveline BRIDIERS épouse VIGNERON le 3 février 2018
- Anne PASQUIER-PEKO le 7 février 2018
- Marcel NICOLAS le 24 février 2018
- Muguette DOUSSAINT le 4 avril 2018
- Daniel MARMOITON le 10 avril 2018
- Adelina REBITO Veuve VERNES le 19 avril 2018
- René ROUSSEAU le 29 avril 2018



VOS PLUS BELLES PHOTOS

Parce que nous recevons de nombreuses photos de Saint-Mammès et qu'il serait dommage de se limiter à une seule... vous trouverez sur cette page de belles photos de votre village. Un grand merci à leurs auteurs.
Pour envoyer vos photos, il suffit de les transmettre par email à communication@saint-mammes.com



Coucher de soleil par Christine DELBOUIS



Saint-Mammès par Emmanuel PAPELIER



Reffet de la crue par Louise KERIGER



Quai du Loing par Nady GUIGNARD



Saint-Mammès par Isabelle JAMON